



**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS**
pour le développement durable

Rapport annuel 2022-2023



Table des matières

03

Mot du président du conseil d'administration

04

Mot du directeur général

06

Conseil d'administration

07

Équipe

08

Le FAQDD

08

Nos expertises

09

Nos partenaires

10

Faits saillants de l'année 2022-2023

11

Intégration du développement durable en entreprise

17

Mobilisation collective et innovation sociale

21

Soutien sur mesure aux organisations publiques

22

Perspectives 2023-2024

Mot du président du conseil d'administration

Au sein du conseil d'administration du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) depuis maintenant quatre ans, je prends plaisir à voir l'organisation se développer et collaborer plus étroitement avec différents partenaires pour accélérer l'intégration du développement durable au Québec.

Collectivement, nous prenons de plus en plus conscience de l'importance de la lutte contre les changements climatiques. Le développement durable occupe un rôle de premier plan pour remettre en question les façons de faire et proposer des solutions de rechange plus durables et responsables. Les programmes du FAQDD permettent aux entreprises, aux organisations et aux communautés de s'adapter et d'intégrer de façon efficace le développement durable dans leurs activités.

Parce qu'il reconnaît l'expertise des autres organisations et qu'il se positionne de façon neutre, le FAQDD facilite la concertation entre tous les acteurs du développement durable au Québec. De cette façon, il s'assure de générer un maximum d'impact.

J'aimerais remercier et féliciter toute l'équipe du FAQDD pour son excellent travail ! Je suis très fier de ce qu'elle a accompli cette année et j'ai confiance en la vision de l'organisation pour la suite.

Marc Picard
Président du conseil d'administration



Mot du directeur général

Ma huitième année en tant que directeur général du FAQDD s'est terminée sur les chapeaux de roues ! En effet, les derniers mois ont été très actifs en matière de développement. De nouveaux mandats nous ont été confiés, deux de nos programmes phares ont été prolongés, de nouveaux partenaires ont cogné à notre porte pour explorer des pistes de collaboration, bref, l'équipe n'a jamais eu de répit. Et c'est tant mieux !

D'ailleurs, pour répondre à la demande, cette équipe est passée de 12 à 21 employés. Cette croissance de l'effectif illustre bien l'augmentation de l'offre de service et l'intérêt grandissant des partenaires envers notre organisation.

Dans ce contexte, un effort de structuration s'est avéré nécessaire pour nous permettre de consolider nos acquis et de mieux nous préparer aux défis à venir. C'est ainsi que l'offre de service du FAQDD est désormais divisée en trois créneaux distincts : l'intégration du développement durable en entreprise, la mobilisation collective et l'innovation sociale et, enfin, le soutien sur mesure aux organisations publiques.

Cette structuration s'est opérée naturellement, alors que le Fonds Écoleader nous a propulsés, depuis quatre ans, au cœur du tissu entrepreneurial du Québec. Et depuis plus de 20 ans, la mobilisation collective et l'innovation sociale font partie de notre ADN.

Au chapitre de l'intégration du développement durable en entreprise, soulignons que, depuis 2019, le Fonds Écoleader nous a permis de soutenir un maximum d'entreprises dans l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et la préparation à l'intégration de technologies propres. Par ailleurs, nous avons souligné la fin d'année financière avec l'obtention d'un mandat du MAPAQ pour le déploiement d'Écoemballage+, un programme de soutien à l'écoconception d'emballages alimentaires et de contenants recyclables pour les entreprises de transformation alimentaire.

Dans le créneau de la mobilisation collective et de l'innovation sociale, l'année 2022-2023 a vu apparaître l'initiative Destination durable et action concertée, une mesure qui nous a été confiée par le ministère du Tourisme et par laquelle nous soutenons des projets collaboratifs et concertés en tourisme durable et responsable. De plus, nous contribuons à combler le déficit nature chez les jeunes avec les initiatives Destination nature! et Ateliers fauniques.

Enfin, l'élargissement de notre offre de service nous a permis de répondre à un nouveau type de demandes de la part des organisations publiques. En effet, l'époque que nous traversons exige des efforts à toute la société, et les organisations publiques sont décidées à collaborer. Sans nécessairement avoir besoin d'aide pour opérer un programme complexe, elles ont parfois besoin d'un soutien ponctuel et adapté pour intégrer des principes de développement durable dans leurs opérations ou leurs normes. Grâce à notre équipe pluridisciplinaire et à notre expérience, nous sommes outillés pour apporter cette aide sur mesure.

Ce n'est pas sans défi que l'organisation entame la prochaine année, laquelle laisse entrevoir un bouillonnement semblable à 2022-2023. Cette effervescence nous aura toutefois permis de mieux structurer notre offre de service et de redéfinir les créneaux dans lesquels le FAQDD aura une valeur ajoutée dans les prochaines années.

Soulignons qu'en février dernier, nous avons été appelés à participer à la Commission parlementaire au sujet de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*. Nous sommes fiers que l'expertise développée dans les 20 dernières années ait été mise à contribution au sein de cette importante réflexion.

En terminant, j'aimerais remercier le Conseil d'administration qui nous a permis de prendre un pas de recul cette année pour mieux se positionner dans un contexte où le développement durable suscite un intérêt grandissant.

J'aimerais aussi remercier toute l'équipe du FAQDD qui, malgré les défis liés à la croissance, demeure mobilisée pour contribuer à la réussite de l'organisation.

Nicolas Girard
Directeur général



Conseil d'administration

PRÉSIDENT

Marc Picard
Directeur général
Caisse d'économie solidaire Desjardins

TRÉSORIÈRE

Nathalie Drapeau
Directrice générale
Régie intermunicipale de traitement
des matières résiduelles de la Gaspésie

Béatrice Alain
Directrice générale
Chantier de l'économie sociale

Martin Aubé
Directeur général – Direction générale
du développement des industries
Ministère de l'Économie,
de l'Innovation et de l'Énergie

Alain Desjardins
Directeur général
Ville de Candiac

Sonia Gagné
Présidente-directrice générale
RECYC-QUÉBEC

VICE-PRÉSIDENT

Vincent Moreau
Directeur général
Fonds Climat du Grand Montréal

SECRÉTAIRE

Michel Brutti
Fondateur et président
Gestion de placements Ciels bleus (Clear Skies)

Simon Rousseau
Directeur général
Ville de Gatineau

Martin Thiboutot
Avocat-conseil en droit de l'environnement
McMillan

Naomi Verdon
Directrice, Bureau de coordination
du développement durable
Ministère de l'Environnement, de la Lutte
contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs

Équipe

DIRECTION GÉNÉRALE

Nicolas Girard
Directeur général

Amélie St-Laurent Samuel
Directrice générale adjointe
(congé de maternité)

Christine Lepage
Responsable, finance et comptabilité

Éloïse Bichaud
Coordonnatrice administrative

Sarah Vertefeuille
Responsable
des communications

Sara Kim Bourdages
Conseillère
en communication

Amélie Bureau
Agente
de communications

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ENTREPRISE

Geneviève Caron
Coordonnatrice
des opérations -
Fonds Écoleader

Frédéric Bossé
Expert technique
et analyste en
développement durable

Noura Drouin
Analyste en
développement durable

Claudine Ségui
Responsable d'équipe

Alys Bernier
Analyste en
développement durable

Gabrielle Emond
Chargée de projets

Danielle St-Pierre
Experte technique
et analyste en
développement durable

Mélodie Charest
Analyste en
développement durable

Marie-Claude Bisson
Conseillère du Fonds
Écoleader - Nord-du-Québec

MOBILISATION COLLECTIVE ET INNOVATION SOCIALE

Véronique Desmarais
Directrice, impact
et changement
de comportement

Dominique Laberge
Chargé de projets

Cindy O'Farrell
Chargée de projets

Alice Lopez
Chargée de projets

Guylaine Ouellet
Chargée de projets

ÉQUIPE

Le FAQDD : plus de 20 ans d'impact sur la progression du développement durable au Québec

Depuis 2000, nous participons activement au développement de l'expertise québécoise en développement durable, notamment en mobilisant différents acteurs de la société.

Véritable vecteur d'innovation sociale, nous contribuons à accélérer l'intégration des principes de développement durable dans toutes les sphères de la société.

Nous abordons chacun des mandats qui nous sont confiés par nos partenaires sous l'angle du changement de comportement. Ainsi, tous nos outils de gestion et de suivi sont conçus de façon à faciliter le passage à l'action et la mesure de l'impact.

Des impacts concrets pour les entreprises et les organisations d'ici

+ 4 015 entreprises et organisations financées



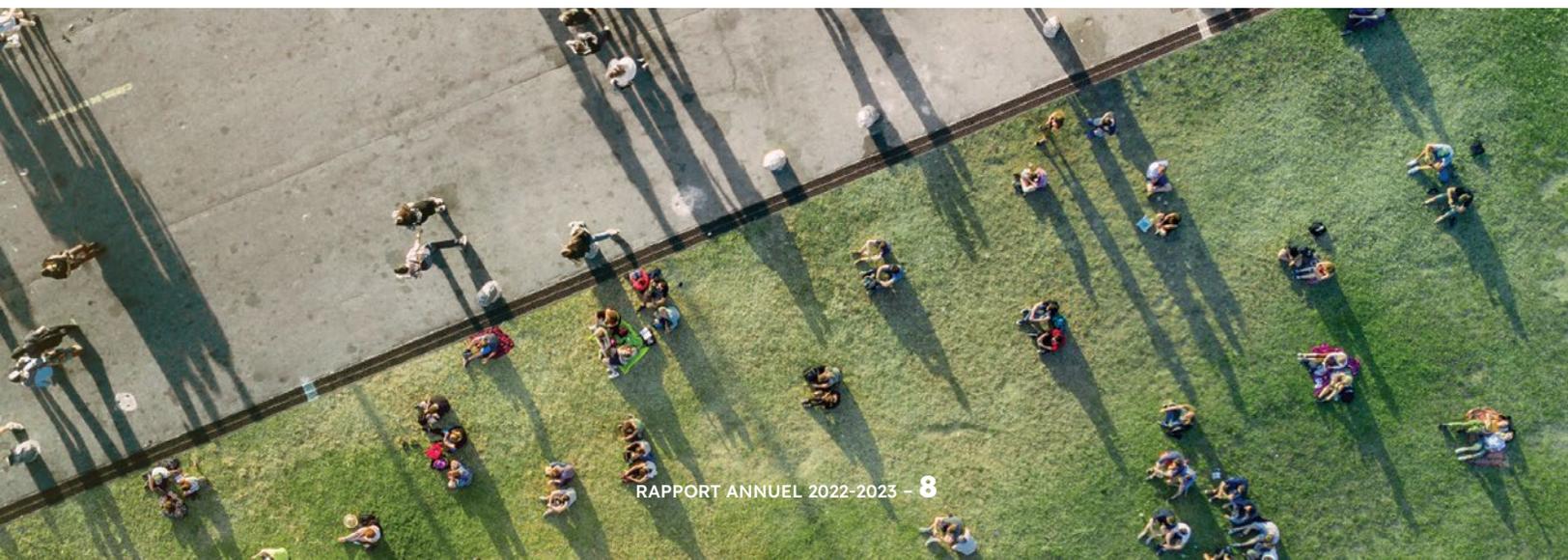
+ 2 334 projets soutenus



+ 120 M\$ remis en aide financière



+ 454 M\$ d'effet de levier économique



Le FAQDD : un partenaire de choix pour générer de l'impact en développement durable

Nous travaillons en collaboration avec différents partenaires publics et privés afin de proposer des solutions innovantes aux enjeux de développement durable au Québec. Ils nous confient des mandats pour développer et coordonner des projets structurants, menés avec agilité.

Ils nous ont fait confiance cette année :

Québec  – Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
– Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
– Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
– Ministère du Tourisme

RECYC-QUÉBEC
Québec 

 **CDPQ**

 **Fondation**
Donner du sens à l'argent.


VILLE DE
QUÉBEC

 **SAQ**

Faits saillants de l'année 2022-2023

Au cours de la dernière année, nous avons collaboré avec de nouveaux partenaires, lancé de nouveaux programmes et renouvelé des initiatives majeures :

Nouveaux mandats

- **16,5 M\$ pour la mise en oeuvre d'Écoemballage+** pour les 3 prochaines années grâce à un nouveau mandat développé avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).
- **Lancement de Destination durable et action concertée**, une mesure de soutien en tourisme responsable et durable qui nous a été confiée par le ministère du Tourisme.
- **Formation, analyse et développement d'outils en développement durable** dans le cadre du programme Éco-Capitale de la Ville de Québec.
- **Développement d'un outil en écoresponsabilité** à l'intention des organismes et des évènements qui bénéficient des dons et commandites de la SAQ.

Prolongation de mandats

- **8,3 M\$** pour le Fonds Écoleader en 2023-2024 grâce à une entente conclue avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).
- **2 ans de plus** pour le Programme de modernisation des appareils de récupération des contenants consignés en vertu de la prolongation d'une entente avec le MELCCFP.

Nouveau partenariat

- **Signature d'une entente de partenariat** avec Evol dans le but d'unir nos forces pour accélérer le passage à l'action en écoresponsabilité des entreprises diversifiées et inclusives de partout au Québec.



Geneviève Caron et Nicolas Girard à la commission parlementaire au sujet du projet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028.



Le Fonds Écoleader a remporté le Prix Innovant de nature. Sur la photo : Denis Leclerc d'Écotech Québec, Nicolas Girard du FAQDD et Nicolas Gagnon du CQDD.

Créneau d'expertise n°1

Intégration du développement durable en entreprise

Au fil des ans, nous avons développé une expertise unique au Québec pour accélérer l'intégration du développement durable au sein des entreprises et des organisations.

Grâce à un réseau de partenaires aux quatre coins du Québec et à une excellente connaissance du réseau d'expertise en développement durable, nous sommes devenus un acteur stratégique dans la transition vers une économie verte. Non seulement nous comprenons les enjeux des propriétaires d'entreprise, mais nous savons aussi comment les accompagner vers le passage à l'action.

En orientant et soutenant les entreprises dans l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de préparation à l'intégration de technologies propres, le Fonds Écoleader a eu un effet catalyseur sur l'écosystème. De plus, les répertoires d'expertise et de financement ont permis de centraliser l'information pour faciliter le travail des entreprises qui souhaitent passer à l'action.

Nous soutenons également les détaillants avec la modernisation de leurs appareils de récupération de contenants consignés. Ces expériences combinées nous seront très utiles dans le déploiement d'Écoemballage+, un programme de soutien à l'écoconception d'emballages et de contenants alimentaires recyclables pour les entreprises de transformation alimentaire.

PROGRAMMES

Nos programmes

- Fonds Écoleader
- Écoemballage+
- Programme de modernisation des équipements de récupération des contenants consignés

Fonds Écoleader

Soutien aux entreprises dans l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres

Le Fonds Écoleader est une initiative du gouvernement du Québec, que nous coordonnons depuis 2019, en collaboration avec le Centre québécois de développement durable et Écotech Québec. En 2023, le MEIE et le MELCCFP nous ont confié 8,3 M\$ pour prolonger les activités jusqu'au 31 mars 2024.

Grâce aux actions du réseau de conseiller(e)s à travers le Québec ainsi qu'au déploiement d'initiatives nationales, **plus de 50 000 entreprises** ont découvert que l'écoresponsabilité et les technologies propres représentaient des occasions d'affaires exceptionnelles.

Partenaires régionaux

- Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)
- Centre québécois de développement durable (CQDD)
- Centre technologique des résidus industriels (CTRI)
- Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine (CCÎM)
- Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL)
- Chaudière-Appalaches Économique
- Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale
- Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM)
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)
- Corporation du développement durable (CDD)
- Créneau Écoconstruction
- Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL)
- Environnement Côte-Nord
- GROUPÉ, Mauricie-Rive-Sud
- Lanaudière Économique
- MRC des Sources (Synergie Estrie)
- PME MTL Est-de-l'Île
- Québec International
- Synergie Économique Laurentides



Croissance accélérée et pause du programme de financement

La qualité et la simplicité du programme de financement, jumelées aux efforts du réseau de conseiller(e)s sur le terrain, ont fait la réussite du programme, et les retombées observées jusqu'à maintenant, tant sur le plan économique qu'environnemental, sont extrêmement éloquentes.

+ **1 250** entreprises soutenues



+ **800** projets financés



+ **350** projets terminés



Au cours de la dernière année, le programme de financement du Fonds Écoleader a connu une immense popularité auprès des entreprises. Plus de la moitié des demandes déposées depuis le lancement du programme ont été reçues en seulement sept mois.

Devant un tel engouement, le programme a cessé d'accepter de nouvelles demandes le 21 mai 2022, faute de fonds disponibles. En effet, l'enveloppe de financement de 18,5 M\$ a été écoluée près d'un an avant la date de fin prévue. En raison de cette demande exponentielle, nous avons conclu une entente de 1,7 M\$ avec un autre partenaire financier. Ce nouveau financement nous a permis de soutenir davantage de projets.

Plus de **50 M\$** ont été investis par le Fonds Écoleader et les entreprises pour améliorer leur productivité et leur bilan environnemental.

Environ **75 %** des entreprises financées en étaient à leurs premières démarches en matière d'écoresponsabilité.

Un effet catalyseur dans l'écosystème du développement durable au Québec

Le Fonds Écoleader a stimulé l'émergence et la consolidation de l'expertise en environnement au Québec. De nombreux emplois, bien rémunérés, ont été créés au sein des firmes d'experts, et les retombées dans ce secteur de l'économie du savoir sont remarquables.

Retombées économiques et environnementales anticipées des projets terminés jusqu'à maintenant

Une contribution importante en matière de lutte aux changements climatiques

↳ Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

566 000 tonnes éq. CO₂/an – équivalent à 180 Centre Vidéotron

↳ Réduction de la consommation électrique

46 284 000 kWh/an – équivalent à la consommation annuelle de 1 746 foyers québécois

↳ Réduction des matières résiduelles

315 000 tonnes/an – équivalent aux déchets éliminés par environ 450 000 habitants

↳ Réduction de la consommation de combustibles et de carburants fossiles

– 12 793 000 m³/an pour les gaz
– 154 000 litres/an pour les autres types de combustibles

Des avantages économiques pour les entreprises, pour l'économie du Québec et pour l'expertise en développement durable

Économies générées en réduction de coûts (pour les entreprises) : + 12,1 M\$

Ces économies proviennent de la baisse des coûts d'énergie, de changements de processus ou d'intrants, de diminution des coûts de traitement des rejets de production ou encore de meilleurs approvisionnements.

Revenus supplémentaires (pour les entreprises) : + 25,4 M\$

Ces nouveaux revenus sont générés par la création d'occasions d'affaires sur le marché (amélioration d'un produit, nouveaux clients, nouveaux débouchés pour des extraits de production ou autres).

Investissements connexes (pour l'économie du Québec) : + 20,3 M\$

Il s'agit ici de sommes additionnelles investies par les entreprises durant la réalisation de leurs projets pour des dépenses connexes en équipements et en honoraires.

Investissements futurs (pour l'économie du Québec) : + 629 M\$

Ce sont les investissements estimés par les entreprises dans les deux années suivant la réalisation de leurs projets au Fonds Écoleader.

Investissements dans l'écosystème d'expertise au Québec : 28,7 M\$

Cette somme a été allouée à l'embauche d'experts par les entreprises, à partir de l'enveloppe du programme et de la contrepartie financière privée investie par celles-ci.

Écoemballage+

Soutien à l'écoconception d'emballages et de contenants alimentaires recyclables

Le secteur de la transformation alimentaire est un moteur économique pour le Québec. Il représente le plus important secteur manufacturier, avec des livraisons qui s'élevaient à près de 34 milliards de dollars en 2021. La transformation alimentaire couvre également l'ensemble du territoire québécois en générant près de 74 000 emplois.

Depuis peu, le règlement sur la modernisation de la consigne et de la collecte sélective impose aux producteurs de récupérer les emballages et contenants mis en marché et de privilégier la valorisation des matières résiduelles locales. Les entreprises bioalimentaires doivent donc favoriser l'écoconception de leurs contenants et de leurs emballages, afin que ces derniers soient compatibles, lors de leur fin de vie utile, avec les systèmes de consigne et de collecte sélective mis en place.

Une démarche d'innovation dans ce domaine nécessite des ressources financières importantes et une expertise pointue dont les entreprises bioalimentaires, principalement des PME, ne disposent généralement pas à l'interne.

C'est dans ce contexte que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) nous a confié **16,5 M\$** pour la mise en œuvre d'Écoemballage+, un programme de soutien à l'écoconception d'emballages et de contenants alimentaires recyclables.

Écoemballage+ en bref

- Une enveloppe de 16,5 M\$ répartie sur trois ans
- Appuie la transition des entreprises bioalimentaires vers les systèmes de consigne et de collecte sélective modernisés
- Prend en compte, dès le départ, la capacité des centres de tri ainsi que les besoins en matières premières des recycleurs et conditionneurs québécois
- Prend fin le 1^{er} décembre 2025 ou jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe



Programme de modernisation des équipements de récupération des contenants consignés

Soutien à la modernisation des gobeuses chez les détaillants

En mars 2023, le MELCCFP a annoncé une prolongation pour deux ans du programme d'aide financière visant à moderniser les équipements de récupération des contenants consignés (gobeuses) chez les détaillants du Québec.

Cette prolongation permettra de poursuivre l'accompagnement des détaillants dans la transition vers l'élargissement de la consigne. À titre de rappel, les critères du programme ouvrent notamment la porte à de nouveaux appareils, comme des concasseurs de verres ou encore des appareils modulaires capables de récupérer le verre, le plastique et le métal.

La modernisation du parc d'appareils de récupération permet d'améliorer la maintenance des commerçants et leur efficacité, mais aussi de bonifier le service aux citoyens, rendant l'utilisation plus rapide et plus fiable.

Le programme en bref

- S'adresse aux détaillants désirant remplacer ou acquérir une nouvelle gobeuse
- Offre une aide financière équivalente au montant le moins élevé entre 7 500 \$ et 65 % du prix d'achat
- Fin du programme : le 31 décembre 2024 ou jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe totale de 15 M\$

Les impacts du programme depuis 2018

458 détaillants ont modernisé leurs équipements de récupération des contenants consignés

725 machines remplacées afin de traiter l'aluminium et le plastique

212 machines ajoutées sur le marché



Créneau d'expertise n°2

Mobilisation collective et innovation sociale

L'innovation sociale fait partie de notre ADN depuis le lancement du FAQDD, en 2000. À travers les années, nous avons développé un savoir-faire distinctif dans ce créneau.

Nous accompagnons nos partenaires afin de répondre à divers enjeux de société, dont la transition vers un tourisme plus responsable et durable et la lutte contre le déficit nature chez les jeunes.

Rappelons également que nous avons coordonné le programme Action-Climat Québec, volet local et régional, de 2008 à 2012 et de 2015 à 2017. Ce programme du MELCCFP, qui existe toujours, vise l'émergence de solutions de lutte contre les changements climatiques provenant des communautés et s'appuie sur l'implication citoyenne, sur l'implication des organisations et sur le renforcement des capacités.

PROGRAMMES

Nos programmes

- Destination durable et action concertée
- Destination nature!
- Ateliers fauniques

Destination durable et action concertée

Mesure de soutien pour un tourisme collectif, responsable et durable

En août 2022, le ministère du Tourisme, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, nous ont confié **8 M\$** pour la gestion de Destination durable et action concertée, une initiative qui vise à appuyer les entreprises, les organisations, les entités municipales et les communautés autochtones dans la réalisation de projets collaboratifs et concertés en tourisme durable et responsable. Cette mesure de soutien s'inscrit dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030 et du Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025.

L'initiative Destination durable et action concertée a pour but de mieux ancrer l'offre touristique québécoise dans les communautés pour réduire leur empreinte environnementale et ainsi contribuer à :

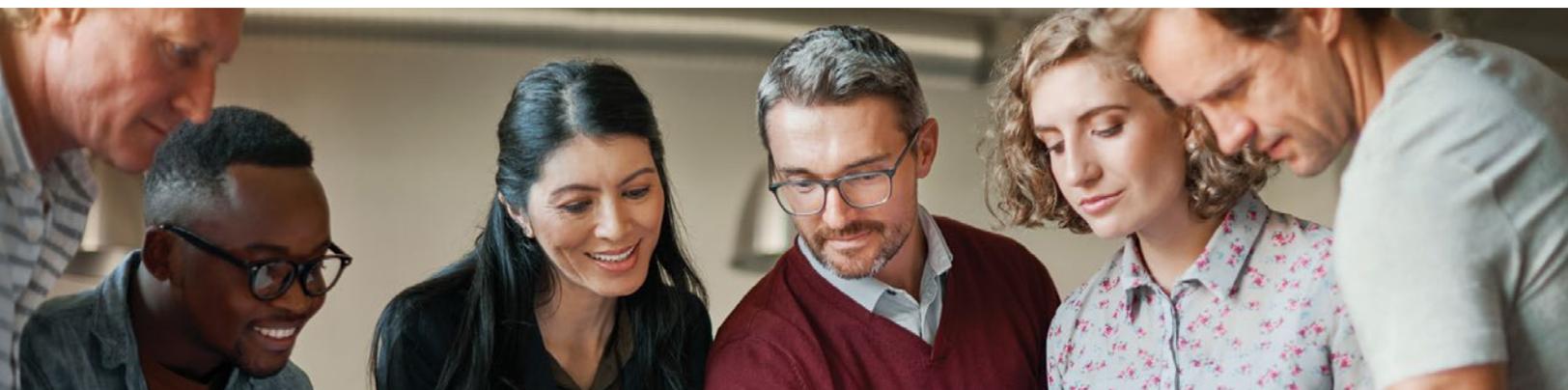
- lutter contre les changements climatiques;
- augmenter la résilience et la compétitivité des entreprises touristiques;
- maximiser l'apport de l'industrie touristique à la vitalité sociale et économique des communautés visitées;
- augmenter l'attractivité du Québec et de ses régions.

Appel de projets

Un premier appel de projets s'est déroulé du 19 septembre au 31 octobre 2022 et, au cours de cette période, 36 projets de concertation ont été déposés. De ce nombre, 26 démarches ont été sélectionnées et seront dévoilées en 2023-2024. Un deuxième appel de projets visant le soutien à la réalisation d'initiatives issues de démarches participatives et concertées sera lancé à l'automne 2023.

Destination durable et action concertée en bref

- Enveloppe de **7,4 M\$** jusqu'au 31 mars 2025
- Développer et structurer une **offre touristique complémentaire**, collaborative, adaptée au contexte des changements climatiques et favorable à des retombées économiques, sociales et environnementales positives dans le milieu
- Fédérer **les acteurs des communautés, des MRC ou des secteurs visés** autour d'un projet touristique durable porteur pour leur région



Destination nature!

Un transport à coût réduit pour favoriser le contact avec la nature!

Destination nature! est une initiative du gouvernement du Québec visant à permettre aux jeunes du Québec de profiter des bienfaits associés au contact avec la nature, ainsi que de leur partager des connaissances et leur donner envie de participer à sa protection.

Au cours de l'année 2022-2023, l'initiative Destination nature! a permis à davantage d'établissements de profiter de son programme en élargissant ses clientèles admissibles et en adoptant de nouveaux critères, notamment en ce qui a trait à l'âge des participants(es) qui cible désormais les jeunes de 12 à 29 ans :

- Établissements d'enseignement secondaire ou collégial
- Universités (nouveau)
- Centres de formation professionnelle (nouveau)
- Centres de formation générale aux adultes (nouveau)
- Centres de services scolaires et commissions scolaires (nouveau)
- OBNL dont la mission principale est liée à l'éducation relative à l'environnement, au développement durable ou au développement personnel des jeunes (nouveau)

Destination nature! en bref

- Couvre les frais de location d'un autobus à destination d'un milieu naturel
- Financement allant jusqu'à **540 \$ par véhicule**
- Chaque demande doit concerner **au moins 30 jeunes**
- Possibilité de déposer plusieurs demandes en **simultané**

Impacts du programme

Durant la dernière année, l'initiative Destination nature! a permis à plus de **5 000** jeunes de profiter d'une sortie éducative en nature.



Ateliers fauniques

Une occasion unique de faire connaître aux jeunes la faune du Québec et ses habitats

Les ateliers fauniques **Sur les traces de la faune** sont une initiative du MELCCFP qui vise à permettre aux jeunes de découvrir ou de redécouvrir la faune du Québec et ses habitats par le biais d'activités animées par la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq).

Clientèles admissibles pour l'année 2022-2023

Établissements d'enseignement secondaire
- deuxième cycle

De nouvelles clientèles seront admissibles en 2023

- Centres de formation professionnelle
- Centres de formation générale aux adultes

Ateliers fauniques en bref

- Une **activité gratuite** pour le groupe d'élèves et leurs accompagnateurs, incluant la participation à un atelier et l'accès quotidien au parc visité;
- Une initiative qui cible les **élèves du secondaire (deuxième cycle), des centres de formation générale ou des centres de formation professionnelle**;
- Les ateliers sont **animés à l'extérieur**, soit en milieu naturel, par la Sépaq, dans l'un des sept parcs nationaux participants.

Parcs nationaux participants



- Parc national des Îles-de-Boucherville
- Parc national de la Jacques-Cartier
- Parc national du Mont-Orford
- Parc national du Mont-Saint-Bruno
- Parc national du Mont-Tremblant
- Parc national d'Oka
- Parc national de la Yamaska



Créneau d'expertise n°3

Soutien sur mesure aux organisations publiques

Au fil du temps, de nombreux partenaires et collaborateurs ont pu tirer profit de notre expertise dans la réalisation de mandats variés en développement durable.

Notre offre d'accompagnement se décline en plusieurs volets : développement et coordination de programmes d'aide financière, analyse de projets en développement durable dans le cadre de programmes existants, formation de comités de sélection et d'équipes de travail sur les différents enjeux de développement durable ou de changement de comportement, optimisation de l'impact généré par des investissements ou des interventions philanthropiques, etc.

Nos mandats

- Bonification écoresponsable du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (ministère du Tourisme)
- Service d'accompagnement à l'adoption de pratiques durables (Caisse de dépôt et placement du Québec)
- Développement d'un outil en écoresponsabilité à l'intention des organismes et des événements qui bénéficient de dons et commandites (SAQ)
- Formation, analyse et développement d'outils en développement durable dans le cadre du programme Éco-Capitale (Ville de Québec)

Perspectives 2022-2023

L'exercice 2023 et 2024 s'annonce tout aussi trépidant que le précédent. De nouvelles ententes sont en cours de négociation, des demandes de soutien diversifiées nous sont envoyées, et le développement durable est plus que jamais dans l'actualité. Pour répondre aux besoins et aux attentes de nos partenaires et clients, nous prévoyons :

- consolider nos créneaux d'expertise et les faire rayonner;
- attirer les meilleurs talents pour augmenter nos capacités opérationnelles de manière à répondre à la demande croissante;
- travailler de pair avec le MEIE et le MELCCFP sur les suites du Fonds Écoleader;
- continuer de mettre en lumière l'offre de service unique du FAQDD auprès de ses différents publics.





**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS**
pour le développement durable